

Date de révision : 2025/08/08 page: 1/11

Version: 4.0 (30035178/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Beta-Ionone R

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit chimique, Produit chimique pour détergents, Produit chimique pour cosmétique et soin oral, substance aromatisante

Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673) **Autres moyens d'identification**

Synonyme: (E)-4-(2,6,6-triméthyl-1-cyclohexén-1-yl)-3-butén-2-one

2. Identification des dangers

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Classification du produit

Aquatic Acute 2 Danger pour le milieu aquatique - aigu Aquatic Chronic 2 Danger pour le milieu aquatique - chronique

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2025/08/08 page: 2/11

Version: 4.0 (30035178/SDS_GEN_CA/FR)

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention de Danger:

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence (Intervention):

P391 Recueillir le produit répandu.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

Dangers non classifiés par ailleurs

Pas de données disponibles.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

(E)-4-(2,6,6-triméthyl-1-cyclohexène-1-yl)-3-butène-2-one

Numéro CAS: 79-77-6

Teneur (W/W): 80.0 - 100.0%

Synonyme: (E)-4-(2,6,6-Trimethyl-1-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Retirer les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Date de révision: 2025/08/08 page: 3/11

Version: 4.0 (30035178/SDS_GEN_CA/FR)

Lorsque en contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Lorsque avalé:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Pas de données disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

poudre d'extinction, dioxyde de carbone, mousse, eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

oxydes de carbone, vapeurs nocives

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

sensibilité au choc:

Remarques: Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Date de révision: 2025/08/08 page: 4/11 Version: 4.0 (30035178/SDS GEN CA/FR)

Peut être dangereux pour l'environnement aquatique. Éviter l'écoulement vers les drains et les eaux de surface. En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec un matériau absorbant (p.ex. sable, kieselguhr, neutralisant, liant universel, sciure).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Sensible aux odeurs : séparer des produits dégageant des odeurs.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de dégagement de gaz/de vapeurs.

Protection des mains:

Porter des gants de protection étanches aux produits chimiques.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Ranger séparément les vêtements de travail.

Date de révision: 2025/08/08 page: 5/11 Version: 4.0 (30035178/SDS GEN CA/FR)

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide Etat physique: liquide Odeur: note fleurie Seuil olfactif: < 100 ppm

incolore à légèrement jaunâtre Couleur:

Valeur du pH: non applicable

Point de fusion: -35 °C

(1,013 hPa)

Données bibliographiques. Pas de données disponibles.

point de solidification: Point d'ébullition: 267.1 °C

(1,013 hPa)

Point d'éclair: 126 °C (ISO 2719, coupelle

fermée)

Inflammabilité: difficilement inflammable (dérivé du point

d'inflammation)

(Ligne directrice 117

de l'OCDE)

Limite inférieure Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides. La limite d'explosivité:

inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair. Non pertinent pour la classification et

d'explosivité: l'étiquetage des liquides.

Auto-inflammation: 273 °C

(DIN EN 14522) Pression de vapeur: env. 0.072 hPa (mesuré(e))

(25°C)

Données bibliographiques.

Densité: 0.9447 g/cm3

(20°C)

Données bibliographiques.

Densité relative: 0.9447

Limite supérieure

(20°C)

Données bibliographiques.

Densité de vapeur (calculé(e)) > 1

relative: (20°C)

Plus lourd que l'air.

Coefficient de partage n-

octanol/eau (log Pow): (25°C)

Données bibliographiques.

env. 1.516 - 1.522 Indice de réfraction:

(20°C)

Température d'auto-Du fait de sa structure, le produit

inflammation: n'est pas classé comme

spontanément inflammable. env. 280 °C (DSC (DIN 51007))

Décomposition réaction autoaccélérante

thermique:

Viscosité dynamique: 11.2 mPa.s (OECD 114)

(20°C)

5.04 mPa.s (OECD 114)

(40°C)

Viscosité, cinématique: 11.8 mm2/s (OECD 114)

> (20 °C) 5.43 mm2/s (OECD 114)

(40°C)

Date de révision: 2025/08/08 page: 6/11 Version: 4.0 (30035178/SDS GEN CA/FR)

Solubilité dans l'eau: 0.11 g/l

(20°C)

Poids moléculaire: 192.30 g/mol

Vitesse d'évaporation: La valeur peut être approximée à

partir de la constante de la loi d'Henry

ou de la pression de vapeur.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Non corrosif pour le métal.

Propriétés oxydantes:

non comburant

Formation de gaz Remarques: En présence d'eau, pas de inflammables: formation de gaz inflammables.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter les décharges électrostatiques.

Matières incompatibles

Non répertorié pour l'utilisation et le stockage si utilisé selon les instructions.

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique: env. 280 °C (DSC (DIN 51007)) réaction autoaccélérante

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Date de révision: 2025/08/08 page: 7/11 Version: 4.0 (30035178/SDS GEN CA/FR)

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 4,000 mg/kg

Inhalation

Pas de données disponibles.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 2,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une

structure ou une composition similaire.

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

<u>Peau</u>

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

<u>Oeil</u>

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: N'a pas d'action sensibilisante pour la peau de l'homme.

espèce: cobaye

Résultat: non sensibilisant

Méthode: similaire à la directive 406 de l'OCDE

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une

structure ou une composition similaire.

espèce: humain

Résultat: non sensibilisant

Date de révision: 2025/08/08 page: 8/11 Version: 4.0 (30035178/SDS GEN CA/FR)

Méthode: Human Patch Test

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Danger par Aspiration

non applicable

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: La plupart des résultats provenant des études disponibles n'ont pas montré d'effet mutagène. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérigène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 5.09 mg/l, Pimephales promelas (EPA 72-1, Écoulement.)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant.

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 4.03 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) 22.15 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (DIN 38412 partie 9, statique)

Date de révision: 2025/08/08 page: 9/11
Version: 4.0 (30035178/SDS GEN CA/FR)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant.

Effets chroniques sur poissons

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Evaluation de la toxicité terrestre

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre. Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Organismes vivant dans le sol

Effets sur les organismes vivants du sol: Pas de données disponibles.

Effets sur la flore terrestre

Pas de données disponibles.

autres non-mammifères terrestres

DL50 > 562 mg/kg, pas de donnée

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C aérobie boue activée, ménagère/CE50 (30 min): env. 1,000 mg/l

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination

70 - 80 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (Ligne directrice 301 F de l'OCDE) (aérobie, boue activée, ménagère)

Evaluation de la stabilité dans l'eau

La substance est facilement biodégradable, par conséquent, l'hydrolyse n'est pas jugée pertinente.

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Compte-tenu du coefficient de partage octanol/eau (log P O/E), accumulation dans les organismes possible.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Date de révision: 2025/08/08 page: 10/11 Version: 4.0 (30035178/SDS GEN CA/FR)

Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Elimination des emballages:

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III

N° d'identification: UN 3082 Étiquette de danger: 9, EHSM

Dénomination technique MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

d'expédition: L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient BETA-IONONE)

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Classe de danger: 9 Hazard class: 9 Groupe d'emballage: III Packing group: III

N° d'identification:UN 3082ID number:UN 3082Étiquette de danger:9, EHSMHazard label:9, EHSMPolluant marin:OUIMarine pollutant:YES

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains

(contient BETA-IONONE) BETA-IONONE)

Transport aérienIATA/ICAO
IATA/ICAO
IATA/ICAO

Classe de danger: 9 Hazard class: 9
Groupe d'emballage: III Packing group: III
N° d'identification: UN 3082 ID number: UN 3082
Étiquette de danger: 9, EHSM Hazard label: 9, EHSM

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains

(contient BETA-IONONE) BETA-IONONE)

Autres informations

Le produit peut être expédié comme non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 L ou moins selon les dispositions de divers organismes de réglementation : ADR, RID, ADN : disposition spéciale 375 ; IMDG : 2.10.2.7 ; IATA : A197 ; TDG : disposition spéciale 99(2) ; 49CFR : §171.4 (c) (2) et aussi la disposition spéciale 375 dans l'annexe B qui est réglementée en Chine "Regulations Concerning Road Transportation of Dangerous Goods Part 3 : Index of dangerous goods name and transportation requirements" (JT/T 617.3)

Date de révision: 2025/08/08 page: 11/11 Version: 4.0 (30035178/SDS GEN CA/FR)

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

produit chimique DSL, CA

Inscrits sur la liste DSL et/ou conformes à d'autres réglementations.

NFPA Code de danger:

Santé: 0 Feu: 1 Réactivité: 0 Spécial:

<u>Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente):</u>

Aquatic Acute 2 Danger pour le milieu aquatique - aigu Aquatic Chronic 2 Danger pour le milieu aquatique - chronique

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2025/08/08

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Date / mise à jour le: 2025/08/08 Version: 4.0
Date / Version précédente: 2022/08/31 Version précédente: 3.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ